
ANNÉE SCOLAIRE

2019-2020

CHANT CHORAL DOMINANT

CONSERVATOIRE  **TPM**
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

MUSIQUE

Le Conservatoire Toulon Provence Méditerranée propose un cours de chant destiné aux enfants et adolescents. Ce cursus s'articule autour de la formation vocale et du chant choral. Il constitue un aspect non négligeable de l'éducation artistique et corporelle de vos enfants.

Conditions d'accès :

- En 1^{ère} année de conservatoire, à partir du CE1, possibilité de s'inscrire en PAPC1 voix, « pré-maîtrise ».
- Plus avancé en Formation Musicale et/ou à partir du 8 ans, possibilité de s'inscrire en Maîtrise enfant ou adolescent (décision avec l'enseignant).

Sites concernés :

PAPC1 voix (cours collectifs) :

- Site de Toulon, Christophe Bernollin : en horaire périscolaire.
- Site de la Garde, Bruno Rodriguez : en horaire périscolaire.

Maîtrise enfant (cours collectifs) :

- Site de Toulon, Bernadette Waterlot : le mercredi de 16h à 17h30.
 - École Notre-Dame des Missions, Bernadette Waterlot : en horaire scolaire.
 - Site de Six-Fours, Caroline Indjein : le vendredi de 17h30 à 19h.
 - Site de Hyères, Lionel Ponchaux : le mardi de 17h30 à 19h.
 - Site du Pradet, Lionel Ponchaux : le mercredi de 14h à 15h30.
- + Cours de technique vocale en petit groupe en sus, hebdomadaire (45min).

Maîtrise adolescent (cours collectifs) :

- Site de Toulon, Christophe Bernollin le mardi de 17h30 à 19h30 et Lionel Ponchaux le jeudi de 15h30 à 17h30.
 - Site de Six-Fours, Caroline Indjein : le mercredi de 12h45 à 14h45.
 - Site du Pradet, Lionel Ponchaux : le mercredi de 16h15 à 18h15.
- + Cours de technique vocale en petit groupe en sus, hebdomadaire (1h).

Bon à savoir :

- Dans le cas du choix d'un cursus instrumental, ce cours pourra être considéré comme une « pratique collective obligatoire ».
- Cette pratique vocale peut déboucher sur le chant lyrique, les musiques actuelles amplifiées, le jazz, la direction de chœur...

Renseignements et informations :

edesaux@metropoletpm.fr
www.conservatoire-tpm.fr